

Assemblée Générale 2019-2020

30 janvier 2021

Rapport Moral 2019-2020

Activités

23 novembre 2019 : AG

7 décembre 2019 : Téléthon Ancienne criée (chorale)

9 décembre 2019 : concert Maison de retraite (chorale)

13 février 2020 : Quatuor Voce Athanor à Guérande, offert par Cap Atlantique (5 participants)

3 mars 2020 : La Fontaine et Couperin à Nantes, offert par Cap Atlantique (15 participants)

8 mars 2020 : Loto

Toutes les manifestations prévues ont été annulées à partir de mi-mars (concerts, auditions, vide-greniers). Nous avons heureusement pu faire le loto .

Il faut noter cependant que les réunions à distance ou en présentiel ont été très nombreuses (CA , réunions de bureau, rencontres avec les professeurs, Cap Atlantique, l'ANSEP2A (Fédération des Ecoles de Musique associatives, les Ecoles d'Herbignac et du Pouliguen, les mairies de Batz sur Mer et du Croisic....).

Gestion des cours

Depuis le mois de mars, nous devons nous adapter constamment à l'évolution de la situation sanitaire :

- La chorale n'a pu se retrouver qu'un mois (mi- septembre-mi-octobre 2020)
- En ce qui concerne l'Ecole de Musique, de mi- mars au 11 mai 2020 les professeurs qui le pouvaient ont proposé un enseignement à distance par internet ou téléphone. A partir du 11 mai , les cours individuels ont pu être proposés en présentiel jusqu'au 4 juillet . Certains élèves ont souhaité continuer à distance.
- Reprise pour tous en présentiel à la rentrée le 21 septembre 2020, puis à distance à partir de novembre 2020.
- le 4 janvier 2021, seuls les mineurs ont été autorisés à reprendre en présentiel, en tenant compte du protocole sanitaire puis du couvre-feu.

Je remercie les professeurs et les adhérents qui font preuve de patience et de compréhension.

Une très large majorité de nos élèves suivent les cours . Seuls l'atelier l'orchestre et le chant ne sont pas autorisés.

Le nombre d'inscrits à l'Ecole de Musique est pratiquement le même que l'année précédente alors qu'il y a environ 20% d'élèves en moins dans la majorité des écoles de musique. Merci à nos adhérents pour leur confiance. Les réinscriptions ont eu lieu par courrier et les nouvelles inscriptions sur rendez-vous

La chorale a enregistré de nouveaux chanteurs dont l'enthousiasme a été malheureusement stoppé par la COVID 19. Deux décès ont profondément touché l'ensemble vocal : ceux de Denise Gaudet et Jean Claquin.

Relations avec l'ANSEP2A

Marie-Agnès et Yvette ont été convoquées le samedi 12 décembre à une réunion à Carquefou avec les associations d'Herbignac, du Pouliguen et du Croisic et le Directeur du Conservatoire, au sujet de la convention annuelle d'objectifs que l'on doit signer pour avoir la subvention. L'inquiétude porte surtout sur la volonté du Conservatoire d'implanter des antennes pouvant nous concurrencer. Les maires du Croisic et du Pouliguen sont informés et nous apportent leur soutien.

L'ANSEP2A veut provoquer une réunion avec les responsables de Cap Atlantique, les maires concernés et les associations pour éclaircir la situation. Pour l'instant Cap Atlantique ne souhaite pas cette rencontre.

Projets saison 2020

Pas de loto ni de vide-greniers

Auditions prévues :

- vendredi 4 juin : Audition intercommunale (Le Croisic-Le Pouliguen) à la Salle des Fêtes
- Vendredi 18 juin : Audition des débutants à l'espace associatif

Annie Monneraie souhaite organiser avec Farandole une sortie le 20 juin au ranch de Calamity Jane, à Languinic, dans le Morbihan, sur le thème des musiques du monde. Elle la proposera aussi à nos élèves (coût 40 euros à la charge des élèves).

Divers

- A la demande de Cap Atlantique ,un nouveau projet pédagogique a été rédigé avec l'aide des professeurs.
- Notre association adhère à Uniformation qui propose des stages pour les bénévoles et les professeurs. Yvette Matho est inscrite à une session de formation.
- L'école de musique Cloarec a fermé définitivement et nous a cédé une dizaine de pupitres et des ouvrages pédagogiques pour accordéon pour une somme modique.
- Suite aux élections, Madame Quellard a confirmé le projet de déménager l'école des musique rue des Lauriers. Une visite a eu lieu avec les professeurs et les membres du bureau.
- La mairie a autorisé une place de parking pour les professeurs et nous a octroyé des casiers à l'espace associatif.

- Nous remercions Monsieur Suzineau pour le don de 349 €, suite à la dissolution de l'association "handicap Vidéo Projection"

Bilan financier

Le budget 2019-2020 présente un solde positif :

Une subvention de 1735 € a été versée par le conseil départemental, mais cette subvention est appelée à disparaître, car subordonnée à l'embauche d'un coordinateur.

Une subvention exceptionnelle de 3000 euros a été allouée par Cap Atlantique en raison de la COVID 19. Rappelons que l'association ne peut avoir recours au chômage partiel car elle est subventionnée

Voir budget en pièce jointe

Budget anticipé réel 2020-2021

Marie-Agnès prévoit les dépenses liées aux départs en retraite : Thierry Le Mouel et Christophe

Pas de loto ni de vide-grenier prévus.

Voir budget en pièce jointe

Budget prévisionnel 2021-2022

Voir budget en pièce jointe

Bilan et budget prévisionnel de la chorale

Voir en pièce jointe

Elections

Composition du CA :

Présidente : Yvette Matho,

Vice-président : Pascal Casson,

Trésorière : Marie-Agnès Jabet

Trésorière adjointe : Françoise Perraud

Secrétaire : Monique Couturier

Secrétaire adjointe : Marie-Jo trillon

Autres membres : Corinne Debec, Monique Dupont, Joël Laugé, Thérèse Letort, Marie Mussier, Stéphane Suzineau

Jean-Luc Boden a démissionné en cours d'année.

sortants : Yvette Matho, Françoise Perraud, Marie-Jo Trillon , Stéphane Suzineau

Toutes trois se représentent.

Stéphane Suzineau ne se représente pas.

Appel à candidatures

Si vous désirez vous porter candidat, nous vous coopterons pour cette année, en attendant les élections de la prochaine AG.

La Présidente

Yvette Matho

La secrétaire

Monique Couturier

Suite à l'Assemblée dématérialisée :

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Yvette Matho, Françoise Perraud et Marie-Jo Trillon sont élues à l'unanimité